



COURRIEL

Québec, le 14 avril 2020

Monsieur Jeff Parkes  
Président du comité des niveaux d'eau et représentant de la Baie Newton  
ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT POISSON BLANC (ABVPB)  
512, chemin du Grand-Poisson-Blanc  
Lac Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0

**Objet : Gestion du réservoir du Poisson Blanc  
Association du bassin versant Poisson Blanc (ABVPB)**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre datée du 6 mars 2020, ainsi que du mémorandum et document de discussion concernant vos préoccupations relativement à la gestion des niveaux du réservoir du Poisson Blanc. Comme vous le savez, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) est responsable de la gestion de l'eau du réservoir et propriétaire des ouvrages de retenue situés sur son pourtour.

Selon l'historique de nos correspondances, nous avons déjà transmis par le passé de l'information au sujet de nos paramètres de gestion à M. Pierre Charlebois de l'Association du bassin versant Poisson Blanc. Rappelons que la gestion du réservoir Poisson Blanc est un compromis qui vise à répondre à divers besoins qui peuvent être parfois divergents. Par conséquent, les paramètres de gestion du réservoir ont été établis il y a plusieurs années en concertation avec le milieu afin d'obtenir un compromis équitable. En effet, le plan de gestion initial de 1999 a été modulé par les ententes intervenues après plusieurs années de travaux sous l'égide de ce qui allait devenir le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). Les décisions de gestion pouvant mener à des variations du niveau d'eau du réservoir du Poisson Blanc, sont réalisées en respect du plan de gestion établi avec les différents intervenants du milieu.

Selon le plan de gestion du réservoir du Poisson Blanc, les paramètres de gestion durant l'été sont les suivants :

- À la fin de la crue, le niveau maximal d'exploitation visé était initialement de 201,9 m. Suite aux travaux du COBALI, il a été convenu que le niveau maximum visé serait de 201,5 m lorsque ceci serait possible sans provoquer d'inondation à l'aval;

- Initialement établi du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 août, mais maintenant applicable jusqu'au lundi de la Fête du travail, le niveau d'été doit être maintenu entre 201,20 m et 200,00 m afin de favoriser les activités récréotouristiques;
- Afin de consolider la saison de villégiature, un nouveau paramètre a été introduit en 2004 et stipule que le niveau minimum entre la Fête du travail et le 30 septembre soit de 199,00 m.

Votre souhait #1 est le maintien d'un niveau d'eau minimum du réservoir de 201,0 m entre le 24 mai et le 15 octobre. Rappelons que la gestion du réservoir du Poisson Blanc est réalisée afin de répondre à différents objectifs. Il importe de mentionner également qu'à l'origine, la création du réservoir du Poisson Blanc avait pour but de créer une réserve en eau pour la production hydroélectrique aux centrales construites, au même moment, en aval du réservoir. Les besoins relatifs aux activités récréotouristiques sont apparus ultérieurement. Comme mentionné précédemment, le niveau minimum jusqu'au début septembre est de 200,0 m. D'une part, le maintien du niveau du réservoir à 201,0 m jusqu'à la mi-octobre ne nous permettrait pas de répondre aux besoins des producteurs hydroélectriques en aval. En contrepartie, les producteurs hydroélectriques réduisent significativement leur production en période estivale afin de respecter la contrainte de niveau minimum établie à 200,00 m. D'autre part, le maintien d'un niveau minimum de 201,0 m jusqu'au 15 octobre ne laisserait pas assez de marge de manœuvre pour la gestion sécuritaire des crues automnales.

Votre préoccupation #2 concerne l'abaissement graduel du niveau d'eau en septembre jusqu'à un minimum de 199 m. Comme mentionné précédemment, cet espace d'emmagasinement additionnel est essentiel pour la gestion des crues automnales.

Enfin, votre souhait #3 demande que le MELCC envisage de préparer des prévisions hebdomadaires du niveau d'eau du réservoir et de rendre disponibles ces informations. La Direction adjointe de l'hydrométrie et des prévisions hydrologiques (DAHPH) du MELCC exploite déjà des systèmes informatiques de prévisions hydrologiques dans le but d'accroître la quantité et la qualité de l'information disponible pour prendre des décisions éclairées concernant la gestion du réservoir du Poisson Blanc. Ainsi, le MELCC produit tous les matins, pour ce réservoir, une prévision pour une période relativement courte (1 à 6 jours) basée sur la prévision météorologique d'Environnement Canada. Les résultats de la prévision hydrologique du réservoir ne peuvent, pour le moment, être consultés via le site Internet du MELCC. De concert avec la DAHPH, nous allons analyser la possibilité de rendre disponibles ces informations sur notre site Internet.

Soyez assuré que notre équipe possède l'expertise et les connaissances afin d'assurer une gestion sécuritaire et équitable des niveaux d'eau du réservoir du Poisson Blanc.

Enfin, il faut retenir que chaque plan d'eau a ses particularités hydrologiques, ses contraintes d'exploitations, ses ententes avec les différents usagers, ses propres règles de gestion et ses défis. Nous demeurons disponibles pour une rencontre afin d'en discuter davantage avec vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des opérations,



Charles Bélanger

CB/MF/si

c. c. M. Martin Ferland, ing., M.B.A., Direction des opérations

q